

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET RÉEMPLOI DANS LE BÂTIMENT : APPROFONDIR, S'OUTILLER ET S'INSPIRER



CONTEXTE

L'économie circulaire suppose un véritable changement de paradigme dans la manière d'aborder le secteur du bâtiment, notamment car il est à l'origine d'une part très importante des matières premières extraites et des déchets générés.

La gestion des ressources du bâtiment liée à cette quantité de matières et de matériaux (inertes ou non) nécessite des compétences métiers d'un genre nouveau.

Pour permettre une gestion circulaire des ressources entrantes et sortantes du bâtiment, les architectes et concepteurs doivent se former à cette nouvelle démarche vertueuse et frugale.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Découvrir la gestion et la méthodologie des chantiers « circulaires » et la valorisation des déchets
- Maîtriser la filière « réemploi » des matériaux dans le bâtiment
- Mettre en œuvre l'économie circulaire dans le métier d'architecte; références, stratégie et outillage



« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'OPCO des Entreprises de Proximité (OPCO EP) »

100%
des stagiaires
recommandent
cette formation en
2025



Formation animée par
Julia TURPIN et
Clémence BONDON
Modalités d'évaluations :

- ☒ QUIZ
- ☒ MISE EN SITUATION

TARIF : 800 € HT

PRÉREQUIS : Aucun

PUBLIC CIBLE :
Les concepteurs architectes,
les maîtres d'ouvrage
d'opérations de construction /
démolition / rénovation /
aménagement du bâtiment ou
des travaux publics.

Le public possible:
Les autres acteurs de la
chaîne de construire, maîtres
d'œuvre, assistants à maîtrise
d'ouvrage, AMO,
Environnement et bureaux
d'études.

**NOMBRE DE JOURS/
HEURES : 2 jours/
14 heures**

LES MÉTHODES MOBILISÉES

- Documents supports de formation projetés.
- Fiches d'apprentissage
- Vidéos
- Quizz
- Atelier d'intelligence collective
- Échanges
- Témoignage et mise en situation

JOURNÉE 1

Module 1 – Introduction au réemploi de matériaux dans le bâtiment

- Les principes de l'économie circulaire, pourquoi et comment la mettre en place
- Le réemploi, une démarche réglementée et contextualisée
- L'intégration du réemploi dans le projet d'architecture, un impact concret sur les métiers et la méthode

Module 2 – Détails et retours d'expériences

- Rappel des motivations
- Le réemploi à tous les étages
- Les outils

JOURNÉE 2

Module 3 – Les pièces écrites en pratique

- Concevoir avec la ressource
- Mener un projet / chantier avec du réemploi
- Cartographie des acteurs

Module 4 – Mise en situation

- Prise de connaissance d'un cahier des charges
- Réalisation d'un exercice pratique sur un logement en réhabilitation
- Intégration d'une démarche réemploi dans les différents lots travaux

Une évaluation de satisfaction sera réalisée en fin de formation. Cette formation peut bénéficier d'une prise en charge auprès des OPCO. Profitez de cette nouvelle année pour vous mettre à jour et établir votre plan de rattrapage.